

5870
122.

Galerie Giront.

Bruxelles 10 janvier 1928

Monsieur le Directeur général,

En réponse à votre lettre du 9 janvier, par laquelle vous me faites savoir que le Ministre désire connaître mon avis quant à l'opportunité de l'achat d'une oeuvre d'Albert Marquet, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je trouve que le tableau exposé en ce moment sur chevalet à la salle Giroux est une oeuvre très représentative pour la manière de Marquet et digne d'entrer au Musée Moderne. Vous parlez dans votre lettre de la toile intitulée "Le Port d'Alger". Le tableau que je préférerais voir acquérir est le n° 8 intitulé "Alger, la Rade" (1922). Le n° 85 "Alger Le Port" (1921) est une toile de minimes dimensions et insuffisante pour figurer dans nos galeries.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur en chef

A Monsieur P. Lambotte
Directeur général des Beaux-Arts, Lettres et Bibliothèques publiques
à Bruxelles.

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION

des
Beaux-Arts.
SECTION

N°

ANNEXES :

Bruxelles, le 9 janvier 1928. -102-

Marquet

*Répondre
affirmativement
le 10 janvier
LVP*
Cher Monsieur,

Le Ministre des Sciences et des Arts désire
connaître votre avis quant à l'opportunité d'acquérir
une des oeuvres d'Albert Marquet actuellement exposées
à la Galerie Giroux, notamment la toile intitulée "Le
Port d'Alger".

Le peintre Marquet n'est pas représenté encore
dans les collections du Musée de Bruxelles.

Je vous prie de me faire connaître votre avis sans
retard.

Avec mes remerciements, veuillez agréer, cher
Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur Général,

Rambollet

A Monsieur L. Van Puyvelde,

Conservateur en Chef
du Musée Royal des Beaux-Arts.